

Le matériel nécessaire

Les équipements suivants sont nécessaires pour la pratique de la plongée avec bouteille.

Il est conseillé de prendre des informations auprès des encadrants avant de se procurer ses équipements.

Pour l'Apnée voir avec les encadrants de cette activité

Pour les plongeurs débutants et les plongeurs Niveau 1:

Matériel prêté par le club	Matériel Personnel à se procurer
La bouteille de plongée	Un maillot de bain
Le Gilet-stabilisateur	Un bonnet de bain
Le Détendeur	Palmes, Masque et Tuba (PMT)
La ceinture de lest	Une gourde
Les plombs	Lunettes de natation (Piscine)
	Un Shorty 2,5 ou 3mm (Piscine)
	Une combinaison intégrale 7mm (Mer ou Lac)
	Cagoule 7mm si pas intégrée à la combinaison
	Chaussettes néoprène 2 ou 3 mm (Piscine) et 5mm minimum (Mer et Lac)
	Gants 5 mm minimum (Mer et Lac)
En piscine, La bouteille de plongée (Bloc), le Gilet-stabilisateur, le Détendeur, le Lestage sont systématiquement prêtés à tous les adhérents. En milieu naturel (Mer et Lac) la priorité est donnée aux débutants et aux « Niveau 1 »	

Pour les plongeurs à partir du niveau 2 :

À tous ces équipements, l'adhérent en préparation Niveau 2 ou Niveau 2 et plus doit acquérir le matériel suivant :

- Un ordinateur de plongée
- Un parachute de palier

À partir du Niveau 2, il est fortement recommandé de **détenir personnellement** le matériel suivant :

- Le Détendeur
- Le Gilet-Stabilisateur
- La ceinture de Lest et les plombs

À partir de ce niveau, il est aussi conseillé de se procurer des palmes réglables avec bottillons plus adaptés aux plongées avec départ du bord (plage) pour se prémunir du risque de blessure avec des rochers affleurant, par exemple.

Tous ces coûts supplémentaires, importants, demandent à être anticipés.